

Marseille, le 16 octobre 2020

## Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire 2020

Cher Adhérent,

Vous êtes convoqué à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de notre association :

**Le lundi 9 Novembre 2020 à 18h00**

**Tenue à distance par Webex**

**L'émargement de la liste de présence s'effectue en ligne avec les présents connectés à 18h30.**

Les membres n'ont pas la possibilité d'assister physiquement à l'assemblée compte tenu des restrictions dues à la crise sanitaire de la COVID-19.

Les votes s'effectuent avec une plateforme de vote en ligne (voir consignes spécifiques ci-après). Seul les membres à jour de leur cotisation 2020 sont autorisés à voter.

Merci de vous inscrire via le site web du CLUSIR-PACA.

### Ordre du jour :

#### **1. Rapport de gestion de l'exercice clos le 31/12/2019**

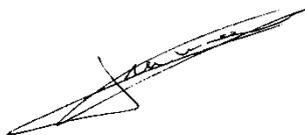
- Rapport moral du Président (présenté par Ely De TRAVIESO)
- Rapport financier du Trésorier (présenté par Hervé SEREKIAN)
- VOTE :
  - Approbation du rapport moral du Président
  - Approbation du rapport financier du Trésorier et affectation des résultats

#### **2. Perspectives 2020**

- Feuille de route 2020 : Territoires, Evènements, etc.
- Proposition des cotisations pour 2020
- Présentation du budget prévisionnel 2020
- VOTE :
  - Tarifs des cotisations - Budget prévisionnel

#### **3- Renouvellement du Conseil d'administration**

- Présentation des candidats déclarés
- Election des membres du Conseil d'administration
- VOTE : Administrateurs



Le Président  
Ely De TRAVIESO

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE CLUSIR-PACA 2020 INSTRUCTIONS POUR LA TENUE DE L'AG

Compte tenu de la situation sanitaire, des lois en vigueur promulguées par le Gouvernement notamment pour faciliter la vie des associations, l'assemblée générale 2020 du CLUSIR-PACA se tient à distance pour tout le monde. Il n'y a de lieu de rencontre physique pour personne.

Les règles sont les suivantes :

- Tous les membres se connectent à distance via la plateforme Webex. Le lien est envoyé par courriel lors de l'inscription à l'AGO.
- **Les membres devront se doter d'un outil numérique pour assister à l'AG** : ordinateur, téléphone intelligent, tablettes, etc. **Cet outil devra avoir accès à Internet**, pouvoir recevoir des courriels de la plateforme et accéder au site Webex et BALOTILO (lien privé envoyé par courriel).

### Tenue de l'assemblée convoquée pour 18h00

- La réunion est ouverte un peu avant 18h00. Des tests de sons, de vidéos et de chat sont effectués jusqu'à 18h30 pendant que les personnes se connectent. Les micros et vidéos des participants sont fermés pendant la réunion sauf ceux du présentateur. Le chat est utilisé pour recueillir les questions des participants.
- **Le comptage des présents et des personnes habilitées à voter est effectué à 18h30 précises. Vérification est faite quant à la situation des cotisants.**
- Les participants posent des questions par chat pendant l'AGO. Les questions sont répondues à la fin de chaque exposé.
- L'AGO se termine avec la proclamation des résultats pour l'élection des administrateurs.
- L'élection du nouveau Bureau s'effectue lors d'un conseil d'administration qui est convoqué après l'assemblée générale dans les 2 semaines.

### Votes

- Les votes s'effectuent avec la plateforme de vote **BALOTILO**, outil de vote en ligne gratuit.
- Seul les membres à jour de leur cotisation 2020 sont autorisés à voter.
- Il y aura 3 votes
  - 1 vote sur les rapports de l'exercice 2019 :
    - Rapport moral du Président, rapport financier du Trésorier, quitus au Bureau
  - 1 vote sur le budget 2020 :
    - Budget prévisionnel et montant des cotisations pour 2020
  - 1 vote pour élire les Administrateurs qui se présentent.
- Chaque personne éligible reçoit dès le début du vote, un courriel avec un lien privé. Il utilise son vote et peut le modifier.
  - Les votes sont anonymes. On ne peut pas savoir qui a voté et comment.
  - Les résultats sont connus dès la clôture du vote.
- De scrutateurs sont désignés en début d'AGO pour gérer les votes (clôture).
- Un vote de test sur les personnes inscrites aura lieu 3 à 4 jours avant l'AGO pour vérifier que les courriels sont les bons et que tout le monde reçoit bien.
- Toute personne peut se présenter au CA jusqu'au jour de l'AGO à 12h00. Les votes sont ouverts un peu avant l'AG. Ils sont clôturés par les scrutateurs pendant l'AG.